

Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 18 octobre 2018

## **OBJET**

## CONVOCATION À l'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

## Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : Jeudi 25 octobre 2018 à 18H00 Salle des fêtes – LA CELLE SAINT AVANT

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 20 septembre 2018,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2019-2025,
- Convention avec le syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique,
- Groupement de commandes pour la voirie,
- Tarifs de l'eau et de l'assainissement,
- Modification des statuts du syndicat mixte de la Gendarmerie de Cormery,
- Attributions de compensation définitives 2018,
- Décisions modificatives,
- Nouveaux bâtiments à usage professionnel Assujettissement à la TVA,
- Service commun RGPD Tarif complémentaire,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Gérard Hénault

- PJ: Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.

Communauté de Communes Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté 37600 Loches Tél.: 02 47 91 19 20 accueil@lochessudtouraine.com